



JOURNAL LA BOUSSOLE JANVIER 2026



Le personnel de l'école Aux-Quatre-Vents se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2026. Nous nous souhaitons tous qu'elle soit synonyme de santé et de joie partagée avec notre entourage! Nous en profitons pour vous remercier de votre soutien dans la réussite de vos jeunes.



RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de jouer ou de glisser sur la montagne de neige à côté du stationnement, où aucune surveillance n'est assurée. Par souci de sécurité, nous demandons votre collaboration afin que les élèves respectent cette consigne et utilisent uniquement les espaces autorisés et surveillés par l'école.

MODIFICATION AU MODE DE VIE ET VERSION SIMPLIFIÉE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

À la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles consignes du ministère de l'Éducation, nous avons apporté quelques ajustements au Mode de vie de l'école. Ces modifications visent à assurer une cohérence avec les directives ministrielles et à maintenir un environnement sécuritaire, respectueux et propice aux apprentissages pour tous les élèves.

La version mise à jour du Mode de vie est maintenant disponible sur notre site Web. Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de soutenir une compréhension commune des attentes et des pratiques en vigueur.

Nous avons aussi préparé une version abrégée du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, disponible sur notre site Web. Cette version simplifiée présente les éléments essentiels du plan pour vous permettre d'en saisir rapidement les grandes lignes.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

La période d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 aura lieu **du 2 au 13 février 2026**. **L'inscription se fera par voie électronique**. Vous recevrez toute la documentation nécessaire par courriel au cours du mois de janvier. N'hésitez pas à vous référer au site du [CSSP](#) ou à communiquer avec nous au besoin. Il est important de procéder à l'inscription de votre enfant durant la période d'inscription. Les retardataires sont parmi les premiers à être identifiés pour un transfert en cas de surplus d'élèves dans une école.



APPLICATION MOBILE : CLIC ÉCOLE

Depuis le **5 décembre**, l'application mobile Clic école remplace **mParent**. Cette nouvelle application permet aux parents de suivre facilement la vie scolaire de leur enfant directement sur leur téléphone. Veuillez noter que l'application actuelle **mParent sera désactivée le 21 janvier prochain**. Pour les personnes qui n'ont pas accès à un appareil mobile il est toujours possible de consulter Mozaik parent via un ordinateur.



ZONE PARENT

Nous sommes heureux de vous informer qu'une nouvelle ressource est maintenant offerte pour soutenir les familles dans l'accompagnement de leur enfant.

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 30 juin 2026, toutes les familles de l'école ont accès gratuitement à la Zone parent de l'Institut TA.

Cette plateforme propose des outils, des capsules d'information et des conseils concrets pour mieux comprendre et soutenir le développement, le comportement et le bien-être des enfants.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour accéder à la Zone parent. Nous vous invitons à en profiter pleinement et à explorer les différentes ressources mises à votre disposition.

Voici le lien d'accès à la Zone Parent :

<https://institutta.typeform.com/Zone-PARENT-ITA>

Voici votre code d'accès :

3016

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous souhaitez être accompagnés dans l'utilisation de cette nouvelle ressource.

COURSE JEUNESSE ORGANISÉE PAR LA VILLE DE SAINTE-JULIE

La Ville de Sainte Julie organise au printemps une course spécialement destinée aux jeunes des écoles de Sainte-Julie. Cette activité est gratuite, accessible et conçue pour encourager l'adoption de saines habitudes de vie.

Nous invitons chaleureusement tous nos élèves à y participer.

Détails de l'événement :

- Date : 2 mai 2026
- Distance : 3 km
- Heure de départ : 10 h 15
- Lieu : Aréna de Sainte Julie
- Pour qui : Tous les jeunes de 5 à 17 ans
- Inscriptions : [SportChrono - Inscriptions](#)
- Code promo pour l'École Aux Quatre Vents : AQV3

Défi scolaire

Dans le cadre de l'événement, un défi amical entre écoles primaires est organisé. L'école qui comptera le plus grand nombre de participants recevra une bannière honorifique aux couleurs de la course. Une belle occasion de démontrer l'esprit d'équipe et la fierté de notre école.

Nous vous encourageons à inscrire votre enfant et à lui permettre de vivre cette expérience sportive rassembleuse. Merci de soutenir l'activité physique et la participation de nos jeunes.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Si vous êtes intéressés à assister au conseil d'établissement, vous pouvez vous présenter à l'une des séances en communiquant avec la présidente, madame Stéphanie Veilleux, à l'adresse suivante : pres.auxquatrevents@gmail.com. Il y a un point à l'ordre du jour qui donne la parole au public, vous pouvez donc vous y exprimer. Toutes les rencontres se déroulent à la bibliothèque de l'école, à 18h30. Vous êtes les bienvenus.



J'en profite pour vous inviter à aller sur le site web de l'école en suivant le lien <http://auxquatrevents.csp.qc.ca/> pour voir les ordres du jour, les procès-verbaux ainsi que l'horaire des rencontres qui se retrouvent dans LES INCONTOURNABLES, section Conseil d'établissement 2025-2026.

Date des prochaines rencontres :

• 4 février 2026	• 6 mai 2026
• 25 mars 2026	• 11 juin 2026

PONCTUALITÉ DES ÉLÈVES



Nous vous invitons à encourager votre enfant à arriver à l'heure en classe. Vous contribuerez à développer de bonnes habitudes en lien avec la persévérance scolaire. Aussi, la routine du matin est un moment privilégié afin de permettre à votre enfant de partir la journée du bon pied.

Si votre enfant est en retard, n'oubliez pas qu'il doit se présenter au secrétariat avant de se diriger vers sa classe.

POUR PROFITER DAVANTAGE DU PLEIN AIR!

Assurez-vous que vos enfants soient vêtus de façon adéquate selon la température. Au besoin, prévoir une paire de bas de rechange, dans un petit sac de plastique bien identifié, que votre enfant pourra laisser dans son sac d'école.



OBJETS DE VALEUR PERDUS



Les objets de valeur (lunettes, bijoux, etc.) qui sont retrouvés sont conservés au secrétariat. N'hésitez pas à vous adresser à la secrétaire d'école, par courriel ou par téléphone, si votre enfant a égaré un tel objet.

Bon mois de janvier!

Joannie Pigeon
Directrice

